



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET DE RESEAU EDUCATION PRIORITAIRE 2015-2019

ACADEMIE DE CRETEIL



PROJET DE RESEAU 2015 – 2019

Nom du réseau REP	REP Évariste GALOIS	
Ville	Epinay sur Seine	Circonscription
Principal(e)	M ^{me} Agnès Chevauché	IEN M ^{me} Marion Mallet-Petiot
IA-IPR référent		Coordonnateur M. Philippe Fernandez

Références : *Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école*
Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - [Refondation de l'éducation prioritaire](#) – BO n°23 du 05-06-2014

Votre projet de réseau sera élaboré à partir de l'autoévaluation du contrat ECLAIR ou RRS 2011-2014 et en lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il s'articulera autour des axes suivants :

Ce document constitue un cadre pour la rédaction du projet de réseau 2015-2019.

Il appartient à chaque réseau, sous la conduite des pilotes, de présenter des axes de travail, des organisations ou des dispositifs particuliers. Tout document peut être joint en annexe afin de compléter le projet de réseau.

Pendant les quatre années du projet de réseau, une auto-évaluation annuelle sera menée afin de réactualiser le projet en fonction des évolutions observées. Les modifications apportées pourront faire l'objet d'avenants au document initial.

I/ STRUCTURE DU RÉSEAU

I.1/ COMPOSITION DU RESEAU

Collège – Tête de réseau	Evariste Galois	Effectifs élèves
Collège E. Galois	Mme CHEVAUCHE	487
Ecoles	Nom du directeur	Effectifs élèves
Élémentaire G. Martin	M. LE FLOCH	335
Maternelle J. Renoir	M ^{me} LEMAITRE	228
TOTAL des effectifs		563

Composition du comité de pilotage du réseau

Mme CHEVAUCHE, principale du collège

Mme MALLET-PETIOT, I.E.N.

Composition du conseil école/collège et le cas échéant des commissions associées

Mme CHEVAUCHE, principale

Mme MALLET-PETIOT, I.E.N.

M. BALCAEN, principal Adjoint

M. VIGILI, professeur EPS

Mme BERNARD, professeure documentaliste

Mme TERRAMORSI, professeure d'anglais

M. DAMEME, professeur de SVT

Mme LEBLOND, PE G. Martin

Mme BLANCARD, PE G. Martin

Mme DEPAUX, PE J. Renoir

Mme ALQUIER, Professeure Arts Plastiques

Mme DESHAYS, CPE

M. FERNANDEZ, Coordonnateur REP

I.2/ RESSOURCES HUMAINES

Enseignants et personnels

Nombre de postes en 2014-2015	Total	Dont titulaires	Dont contractuels
Enseignants du 1 ^{er} degré	29	29	
Enseignants du 2 nd degré			
Enseignants SEGPA	0	0	0
RASED	2	2	0
COP			
CPE			
Médecin scolaire (quotité)	1	1	0
Infirmier (quotité)			
Assistante sociale (quotité)			
Personnel administratif			
Assistants pédagogiques			
Assistants d'éducation			
Contrats aidés			
ATOS/ATSEM	/ 5 mi-temps	/5	0
Autres (à préciser)			

Missions spécifiques

Nombre de postes en 2014-2015	
Coordonnateur de réseau (quotité)	1
formateur REP+	0
Autre (à préciser)	0

Nombre de postes en 2014-2015	
PMQC*	0
Scolarisation des moins de 3 ans	0
CLIS	0
ULIS	1
UPE2A	1
Dispositifs relais (ateliers ou classes)	1
Autre (à préciser)	0

*PMQC : plus de maîtres que de classes

II/ DIAGNOSTIC PARTAGE

Ce diagnostic se fera avec l'ensemble des acteurs du réseau et s'appuiera sur les six priorités du [référentiel de l'éducation prioritaire](#).

- ❖ **Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.**
 - Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines
 - Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
 - Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements
 - Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
75%de réussite au DNB <i>Nombre de PPRE (à vérifier)</i>	<ul style="list-style-type: none">– Difficultés liées au plurilinguisme qui peut entraver une bonne acquisition et/ou l'usage de la langue française.– Insuffisance de références culturelles et historiques relatives aux savoirs– hétérogénéité des niveaux d'écriture.	<ul style="list-style-type: none">– Travail en ateliers – Dictée à l'adulte

- ❖ **Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante**
 - **Projets et organisations pédagogiques et éducatives**
 - **Évaluation des élèves**
 - **Suivi des élèves**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<p>Mise en place de commissions d'harmonisation avec le collège en fin d'école élémentaire</p> <p>Amélioration du climat scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Évaluation : décalage entre 1^{er} et 2nd degré (notes et validation des compétences) – Peur de l'échec et de l'erreur. – Beaucoup de retard et d'absentéisme au collège. 	<p>Mise en place de dispositifs pour l'amélioration du climat scolaire au collège et en élémentaire :</p> <p>Charte du collégien, Médiateurs, CME Conseils de classe/Vie de classe</p>

▪ **Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire**

- **Coopération avec les parents**
- **Coopération avec les partenaires**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
Accueil des parents en 6 ^{ème} .	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines familles ne sont pas touchées ou difficilement joignables. - N'osent pas entrer dans l'école/collège - n'investissent pas l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion des parents de 6^{ème} en présence de la principale, de la CPE et des représentants de parents du collège. - Réalisation d'un livret d'informations dans lequel figurent : les différents services les professeurs principaux les numéros de téléphone utiles les emplois du temps les codes « Pronote »
Mise en confiance des parents Faciliter leur entrée dans l'école/le collège.	<ul style="list-style-type: none"> - Le turn over des équipes - Tous les parents ne sont pas concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres parents/professeurs - Remise individuelle des bulletins. - Les parents sont invités à rencontrer le professeur principal ou le professeur des écoles de 1 à 2 fois/trimestre - Journée portes ouvertes au collège. - Journée d'adaptation avant la rentrée des PS accompagnés de leurs parents en juin.
Informations aux parents	<ul style="list-style-type: none"> - la communication écrite est difficile avec certaines familles - les collégiens perdent ou oublient leur cahier de correspondance. - Tous les parents ne se déplacent pas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier de liaison/de correspondance. - Ouverture d'un logiciel de communication - Des personnels du collège (principal adjoint, CPE, professeurs, infirmière, délégués de parents) se déplacent dans les école à la rencontre des parents des élèves de CM2 afin de présenter les différents aspects du collège.

Formation au vivre ensemble Médiation liée à l'absentéisme	Toutes les 6èmes n'ont pas été touchées en 2014/2015 (« Papillagou »).	<ul style="list-style-type: none">- Intervention de l'association APCIS (projet « Papillagou »).- Intervention de l'association Feu Vert.
---	--	--

❖ **Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<p>Dans le 1er degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échanges de services/Décloisonnements - Mise en place de répartitions, programmations - Évaluations communes - Chorales <p>Dans le 2nd degré</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement personnalisé - Aide aux devoirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de temps de concertation. - Stabilité de l'équipe éducative - Échanges entre enseignants des 1^{er} et 2nd degré 	<p>Leviers qui permettraient les progrès</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres écoles/collège plus fréquentes - concertations inscrites dans l'emploi du temps

❖ **Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels**

- **Accueillir et soutenir les nouveaux personnels**
- **Formation continue**
- **Accompagnement**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des nouveaux personnels dans le 2nd degré. • Accueil et formation des jeunes collègues par l'équipe de circonscription dans le 1er. 	<ul style="list-style-type: none"> • Hétérogénéité de l'expérience et des statuts des enseignants. • Turn over des équipes. • Faire vivre les échanges entre les instances institutionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur site et de proximité. • Visite du quartier et de l'environnement du collège.

❖ **Priorité 6 : Renforcer le pilotage et l'animation du réseau**


- **Pilotage et fonctionnement du réseau**
- **Évaluation**
- **Valorisation du travail et communication**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none">• La mise en place du Conseil Écoles Collège a permis l'amorce d'une réflexion et d'un travail collectif.• Mobilisation d'un professeur référent dans le 2nd degré sur la liaison inter-degré (IMP).	<ul style="list-style-type: none">• Différences de culture professionnelle entre les 1^{er} et 2nd degré.	

III/ ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES - PLAN D' ACTIONS DU RESEAU

1. Orientations pédagogiques et éducatives

Préciser les orientations pédagogiques prioritaires du réseau pour les 4 années à venir, au regard du diagnostic et des 6 priorités du référentiel de l'éducation prioritaire:

1 Garantir <i>l'acquisition du « lire, écrire, parler »</i>	<ul style="list-style-type: none">• Adapter l'organisation pédagogique de la classe pour favoriser la réussite des élèves• Doter les élèves d'une culture qui leur donne les références indispensables pour situer les savoirs• Développer un enseignement structuré de la langue orale de la petite section de maternelle à la 3ème.
2 Conforter une école <i>bienveillante et exigeante</i>	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la cohérence et la continuité des apprentissages• Harmoniser les pratiques d'évaluation des compétences entre 1er et 2nd degré• Limiter les retards et prévenir l'absentéisme.
 Mettre en place une <i>école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires</i>	<ul style="list-style-type: none">• Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.• Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes (sport, culture, santé, citoyenneté...). Les directeurs d'école et les chefs d'établissements connaissent l'offre disponible. Celle-ci est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures péri-éducatives du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages. Les relations sont établies notamment par le coordonnateur avec le délégué du préfet

<p>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège et les conseils de cycle. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves.
<p>Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, dès la rentrée des classes. • Favoriser la formation pour les usages pédagogiques du numérique, notamment dans le cadre de l'interdegré.
<p>Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre régulière du chef d'établissement et de l'IEN est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé. • Les élèves à besoins éducatifs particuliers (SH, UPE2A, ...) font l'objet d'une attention spécifique.

2. Plan d'actions du réseau

❖ *Présenter le plan d'actions pour les domaines suivants :*

Suivi, accompagnement et aide aux élèves, pour mieux prendre en charge la difficulté scolaire

Mise en cohérence des aides apportées aux élèves (APC, PPRE, AP, AI et aides spécialisées)

Suivi de cohorte de la maternelle à la 3ème

Suivi des élèves ayant bénéficié de dispositif d'accompagnement éducatif (du type « coup de pouce »)

Modalités d'évaluation des élèves

Évaluations des 6èmes sans note

Prévention du décrochage scolaire

Module relais

Maintenir des liens avec les familles dès le 1er degré

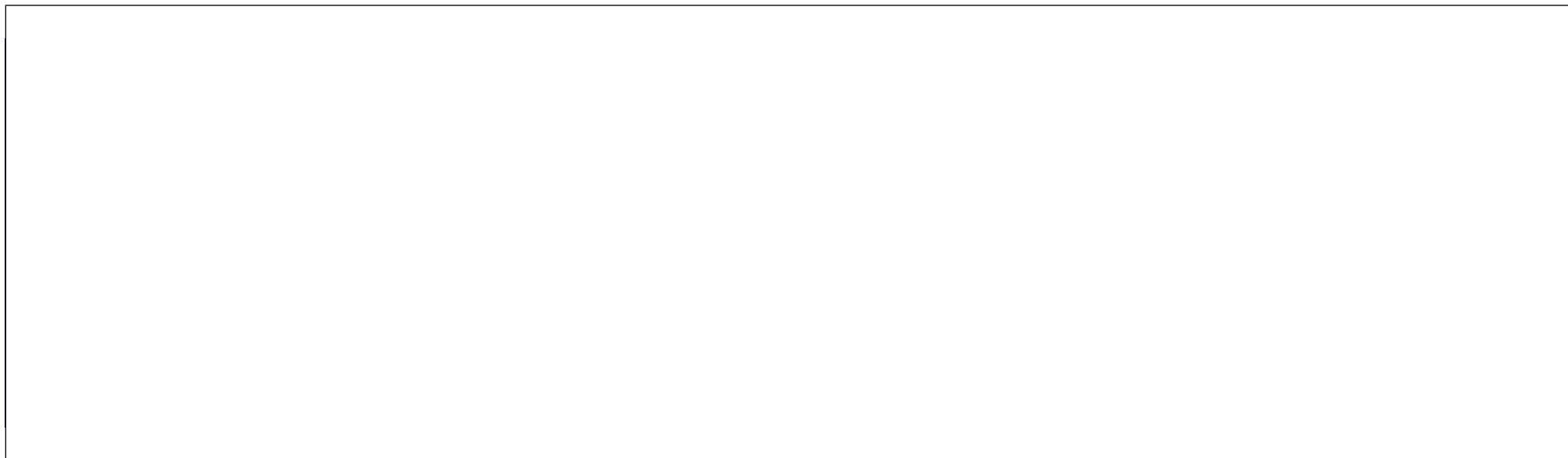
Travail sur la parentalité (école des parents)

Ambition scolaire et parcours d'orientation (notamment dans le cadre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)

Usages pédagogiques numériques

TNI dans les écoles primaires

❖ *Présenter le plan de formation prévisionnel sur les 4 ans du projet :*

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying the central portion of the page. It is intended for the user to present the 4-year training plan as requested in the text above.

❖ *Présenter, dans le cadre des orientations pédagogiques et éducatives du réseau, la mise en œuvre des dispositifs suivants :*

Accueil des moins de 3 ans

Plus de maîtres que de classes

Accompagnement continu des élèves de 6^{ème}

→ Joindre en annexe les fiches action

IV/ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU

a.i.l. Organisation des temps de travail en équipe (1^{er} degré, 2nd degré, interdegré)

- ❖ *Préciser les objectifs de ces temps et les modalités d'organisation* : Mise en place du conseil de cycle 3 ; pour le 1^{er} degré : conseils de cycle, conseils des maîtres.

2. Fonctionnement du réseau

- ❖ Description des missions spécifiques et de leur organisation au sein du réseau : En cours d'élaboration

Indiquer l'articulation entre les missions et compétences des différents personnels, inclure les personnels spécialisés (pôle ressources, RASED - cf circulaire 18/08/2014).

Inclure en annexe les lettres de mission des personnels (coordonnateur du réseau, professeurs d'appui, coordonnateurs de niveau...)

- ❖ Fonctionnement du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) : Réunions mensuelles
- ❖ Autres fonctionnements particuliers : Au regard d'un diagnostic partagé, mise en place d'un comité de pilotage restreint commun aux 4 REP (I.E.N., équipes de direction des collèges, IA-IPR, coordonnateurs REP) dans la perspective d'actions communes.

3. Communication

- ❖ Interne au réseau (sites, ENT, lettre du réseau)
- ❖ Externe Bulletin de la semaine (collège)

PRÉSENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RESEAU

Le projet de réseau 2015-2019 a été présenté:

Au comité pilotage : le

Au conseil école-collège : le

Aux conseils d'école le

Le projet de réseau 2015-2019 a été adopté:

Au conseil d'administration le